



Comité des services communautaires et de protection

Procès-verbal 6

Le jeudi 19 septembre 2019

9 h 30

salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 25 septembre 2019 dans le rapport 6 du Comité des services communautaires et de protection.*

Présent :

Présidente: Conseillère J. Sudds
Vice-président: Conseiller K. Egli
Conseillers: M. Luloff, E. El-Chantiry, D. Deans, M. Fleury,
C. McKenney, S. Blais and C.A. Meehan

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 5 - le 29 août 2019

CONFIRMÉ

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- OCC 12 -19 - Fonds réservés aux urgences

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL ET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

SERVICES LÉGISLATIFS

1. RAPPORT DE SITUATION - DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DU COMITÉ DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DE PROTECTION POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 10 SEPTEMBRE 2019

ACS2019-OCC-CPS-0001

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection prenne connaissance de ce rapport.

REÇUE

DIRECTION GÉNÉRAL DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES INSTALLATIONS

SERVICES DE LA PLANIFICATION DES INSTALLATIONS ET DES PARCS

2. NORMES DE L'INFRASTRUCTURE DES INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES

ACS2019-RCF-GEN-0013

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil :

- 1. d'approuver les Normes de l'infrastructure des installations récréatives, décrit dans le présent rapport et joint en tant que document 1;**
- 2. de déléguer au directeur général des loisirs, de la culture et des installations le pouvoir d'approuver des modifications mineures aux Normes, au besoin.**

Dan Chenier, directeur général des Loisirs, de la Culture et des Installations, présente l'équipe qui l'aidera à faire la présentation et à répondre aux questions :

- Deanna Schofield, agente de programmes et de projets stratégiques;
- Paul Landry, gestionnaire, Planification des installations et des parcs.

Une copie de la présentation PowerPoint est conservée au Bureau du greffier municipal.

Après la présentation, le Comité reçoit l'intervenante suivante :

Marcia Morris, directrice générale, Conseil du sport d'Ottawa – Le Conseil appuie les recommandations du rapport; il a collaboré avec Dan Chenier et son équipe, et est ravi du résultat. Cependant, il souhaite que lors de la construction ou de la modernisation, la Ville aille bien au-delà des normes minimales.

Le personnel répond à diverses questions des membres du Comité :

- Les gymnases se déclinent en plusieurs tailles, et le marché des petits gymnases d'école est très modeste. Les nouvelles normes seront utiles pour de futurs travaux de construction ou de rénovation.
- La Ville a besoin d'une ou de deux grandes piscines qui pourraient accueillir des événements de grande envergure. Il n'est pas vraiment possible d'ajouter un couloir à une piscine existante.
- L'installation doit être évaluée, et la phase de consultation est en cours;

on espère pouvoir présenter un compte rendu au Comité en décembre 2020.

- Dans les vieux quartiers de la Ceinture de verdure, les installations doivent être impeccables.

Les recommandations du rapport sont présentées au Comité, puis ADOPTÉES telles quelles.

INSTRUCTION AU PERSONNEL

Que le personnel prépare une note de service sur les différentes rénovations possibles des installations et sur le financement de la réfection du Sportsplex de Nepean.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE PROTECTION ET D'URGENCE

ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

3. DÉLIVRANCE DE PERMIS ET RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS DE PRÊT SUR SALAIRE (RÈGLEMENT SUR LES PERMIS 2002-189, DANS SA VERSION MODIFIÉE)

ACS2019-EPS-GEN-0012

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver :

1. **Une modification du Règlement sur les permis de la Ville (Règlement sur les permis 2002-189, dans sa version modifiée) de façon à encadrer la délivrance de permis et la réglementation des établissements de prêt sur salaire par l'ajout de l'annexe 34 et de modifications mineures à caractère administratif qui ont trait aux définitions nécessaires, aux dispositions administratives, aux**

permis et aux frais connexes, ainsi qu'à la date d'expiration, dans la forme générale du document 1 et de la façon décrite dans le présent rapport;

- 2. Que la réglementation sur la délivrance de permis aux établissements de prêt sur salaire mentionnée dans la recommandation 1 soit conditionnelle à l'entrée en vigueur des modifications de zonage et d'utilisation du sol proposées pour les établissements de prêt sur salaire, comme indiqué dans le rapport ACS2019-PIE-EDP-0035.**

Le Comité reçoit l'intervenant suivant :

Nelson Belchior, propriétaire de Pay2Day – Il souligne que la réglementation ne doit pas interdire les prêts aux travailleurs ordinaires. Le secteur tente de redorer son blason; ses acteurs se sont battus pour obtenir une meilleure réglementation et certaines municipalités ont fait du bon travail. Il estime que cette réglementation limiterait la concurrence et créerait davantage de problèmes.

Valerie Bietlot, gestionnaire, Direction de l'élaboration des politiques publiques, est présente pour répondre aux questions des membres du Comité après l'intervention. Les questions sont diverses et portent notamment sur les points suivants :

- Le conseiller Blais a déposé une demande de renseignements concernant les établissements de jeux, et le personnel ajoutera les salles de bingo à la demande du conseiller Fleury.
- Le règlement concorde avec les mesures déjà prises par le gouvernement provincial concernant la protection des consommateurs, et crée des chevauchements là où c'était nécessaire.
- Le règlement prévoit des mesures pour fermer un établissement si l'inspecteur en chef des permis le juge opportun, selon la gravité des infractions.

Les recommandations du rapport sont présentées au Comité, puis ADOPTÉES telles quelles.

INSTRUCTION AU PERSONNEL

Que le personnel écrive aux ministres fédéral et provincial des Finances, en collaboration avec le Bureau du maire et le Bureau du directeur municipal, concernant la souscription d'un prêt économique à court terme auprès de banques et la réduction des taux d'encaissement des chèques des établissements de prêt sur salaire.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES SERVICES INITIATIVES AVEC DES PARTENAIRES ET DES INTERVENANTS

QUESTION DE PRIVILÈGE

Je, le conseiller Keith Egli, soulève une question de privilège. Ma conjointe siège au conseil d'administration du Centre de ressources communautaires de Nepean, Rideau et Osgoode, une organisation financée par la Ville. Bien que je n'ai aucun intérêt pécuniaire ou financier aux termes de la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux*, j'ai décidé de déclarer ce lien par souci de transparence dans l'esprit de l'article 1 du Code de conduite et de m'acquitter de mes responsabilités prévues dans l'article 243 de la *Loi sur les municipalités* en participant aux débats et au vote sur ces points. Par ailleurs, j'ai déposé au greffe municipal une copie de la note du commissaire à l'intégrité à ce sujet.

Comme il ne s'agit pas d'une déclaration d'intérêt, le conseiller Egli participe aux débats et au vote sur ces points.

4. CADRE STRATÉGIQUE SUR LE FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE MIS À JOUR ET PROCHAINES ÉTAPES DE L'EXAMEN DU CADRE STRATÉGIQUE SUR LE FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver la vision, la mission, le mandat, les priorités de financement et les voies de financement du Cadre stratégique sur le financement communautaire mis à jour, tels que décrits dans le présent rapport.

Donna Gray, directrice générale des Services sociaux et communautaires, résume brièvement le rapport et présente l'équipe qui fera la présentation PowerPoint :

- Clara Freire, gestionnaire des initiatives avec les partenaires et les intervenants;
- Collen Mooney, directrice générale, Club des garçons et filles d'Ottawa;
- Michel Gervais, directeur général, Centre des services communautaires Vanier.

Une copie de la présentation est conservée au Bureau du greffier municipal.

Après la présentation, le Comité reçoit les intervenants suivants :

* Marie Eveline, directrice générale, Bénévoles Ottawa et Dennis Jackson, membre du conseil d'administration – L'organisme accueille favorablement les changements proposés au Cadre stratégique sur le financement communautaire, et remercie le Comité pour le processus de consultation inclusif. Les intervenants appuient les recommandations visant à :

- augmenter les investissements dans l'infrastructure sociale d'Ottawa;
- harmoniser les priorités des directions générales de la Ville;
- favoriser la collaboration avec d'autres bailleurs de fonds;
- cultiver la collaboration et le renforcement des capacités au sein du secteur;
- définir clairement les voies de financement et les résultats attendus;
- créer des possibilités équitables de financement renouvelable pour les

organismes.

Ils ont toutefois des réserves concernant la mise en œuvre et le fait qu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucune disposition pour venir en aide aux organismes qui ne sont pas admissibles – comme Bénévoles Ottawa – pour l'obtention de financement pour l'exercice 2020.

*[* Toutes les personnes dont le nom est marqué d'un astérisque (*) ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]*

Après la présentation et l'intervention, les membres du Comité posent différentes questions au personnel, portant notamment sur les points suivants :

- Tout financement d'urgence pour les groupes devra faire l'objet de discussions durant le processus budgétaire.
- Les groupes pourraient-ils s'associer pour acheter en gros et réduire les coûts? C'est une possibilité qui est actuellement étudiée.

La recommandation du rapport est présentée au Comité, puis ADOPTÉE telle quelle.

SERVICE DES SOINS LONGUE DURÉE

5. MISE À JOUR 2019 SUR LE PLAN DE TRAVAIL UNIFIÉ SUR LES SOINS DE LONGUE DURÉE

ACS2019-CSS-GEN-0013

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection prenne acte de ce rapport à titre d'information.

La présidente Sudds présente ce point. Elle indique que la Ville a procédé à

d'importants investissements au cours des deux dernières années pour améliorer les soins, la sûreté et la qualité de vie dans les foyers de soins de longue durée municipaux, et que le Conseil a approuvé le plan de travail global l'année dernière. Celui-ci a été élaboré à la lumière d'enquêtes du vérificateur général, d'un examen indépendant et des nombreux commentaires des résidents et de leur famille.

Le Comité reçoit l'intervenante suivante :

* Mary Catherine McCarthy, Ottawa Health Coalition – L'un des points mentionnés à plusieurs reprises dans la correspondance concerne la mise en œuvre du rapport Fougère de l'année dernière. L'organisme est satisfait des mesures prises par la Ville jusqu'à maintenant, mais craint que les coupes provinciales annoncées nuisent aux plans pour 2020. La liste d'attente comporte près de 3 400 noms, et les résidents d'Ottawa doivent avoir l'assurance que les foyers seront entretenus et agrandis pour répondre à la demande croissante pour des soins de longue durée.

*[* Toutes les personnes dont le nom est marqué d'un astérisque (*) ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]*

Après l'intervention, les membres du Comité posent différentes questions au personnel, portant notamment sur les points qui suivent. Dean Lett, directeur, Soins de longue durée, y répond :

- Certaines responsabilités sont passées du gouvernement provincial aux municipalités. Toutefois, le gouvernement provincial a bonifié son aide de 1,5 % à 2 % pour le moment.
- Comme les foyers de soins de longue durée ne disposent pas des ressources pour offrir tous les services nécessaires, les familles apportent leur aide.
- Le rapport Fougère contenait 84 recommandations : beaucoup d'entre elles ont été mises en œuvre, mais pas toutes.

Le rapport est présenté au Comité et ADOPTÉ tel quel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 12 h 10

Coordonnateur du comité

Présidente